



PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

2025

S'unir. Transformer. S'épanouir.

Contenu

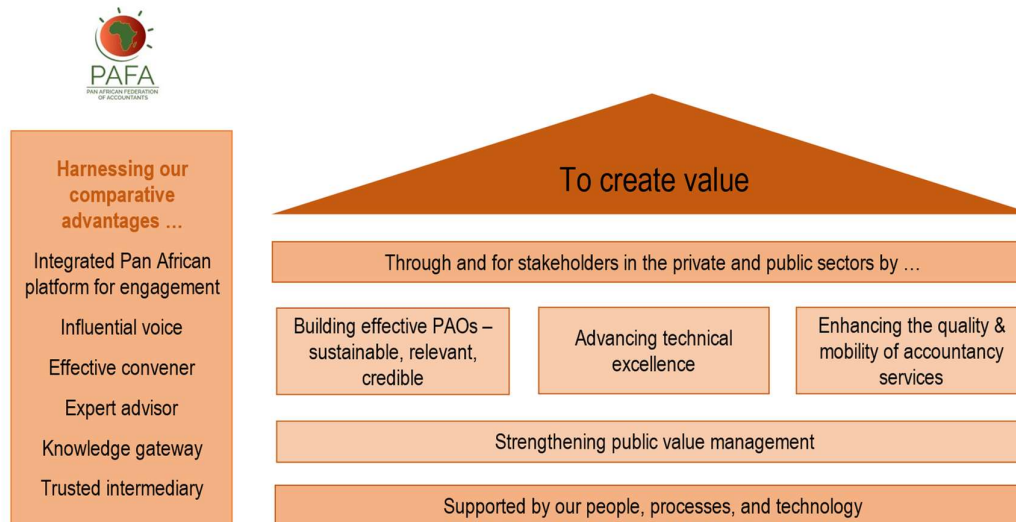
	<i>Page</i>
Introduction	3
Domaines de prestation de services : Plans d'activité	4
Créer des Organisations Comptables Professionnelles (OCP) efficaces	4
Développement des OAP	4
Apprentissage et développement en comptabilité	6
Les femmes dans la comptabilité en Afrique	7
Promouvoir l'excellence technique	8
Information financière, audit et assurance, et éthique	8
Centre d'excellence pour le développement durable	10
Améliorer la Qualité et la Mobilité des services de responsabilité	14
Assurance de la qualité	14
Corruption et criminalité économique	16
Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)	17
Renforcer la gestion de la valeur publique	18
Engagement des parties prenantes	21
Relations avec les membres	22
Personnes, processus et technologie	23
Financement	24
Structure organisationnelle	25
Budget	26
Indicateurs, mesures et objectifs clés de performance	28

Introduction

Ce plan de mise en œuvre de la stratégie 2025 est conçu pour rendre opérationnelles les actions stratégiques décrites dans la stratégie 2025-2027. Le plan comprend des activités détaillées pour chaque domaine de prestation de services qui sont alignées sur les actions stratégiques, ainsi que des indicateurs clés de performance (ICP), des mesures spécifiques et des objectifs clairement définis pour suivre les progrès et évaluer le succès. Il décrit également la structure organisationnelle nécessaire pour soutenir l'exécution de la stratégie. Afin de fournir une base solide pour la mise en œuvre, le plan intègre le budget 2025 qui alloue les ressources de manière efficace pour atteindre les résultats souhaités.

Le plan annuel de mise en œuvre de la stratégie est approuvé par le conseil d'administration du PAFA. Sa mise en œuvre est supervisée par le Comité de la planification, du capital humain et des finances (CPHF), et les progrès accomplis font l'objet de rapports périodiques au Conseil d'administration du PAFA. En outre, l'évaluation annuelle des risques, qui sous-tend le plan, est également approuvée par le conseil d'administration du PAFA. Le comité d'audit et des risques (ARC) supervise les mises à jour de l'évaluation des risques et en rend compte périodiquement au conseil d'administration du PAFA.

Le Comité des relations avec les membres (MRC) surveille activement les besoins et la satisfaction des parties prenantes, en fournissant des informations précieuses et en recommandant des modifications au plan au Conseil d'administration de la PAFA, le cas échéant. Cette approche collaborative permet de s'assurer que le plan reste réactif, qu'il correspond bien aux attentes des parties prenantes et qu'il est stratégiquement axé sur l'obtention de résultats probants.



Domaines de prestation de services : Plans d'activité

Créer des Organisations Comptables Professionnelles (OCP) efficaces

Objectif stratégique 3 : Équiper les OAP pour (a) développer et promouvoir la profession en tant que choix de carrière dynamique et attrayant ; (b) favoriser des comptables professionnels qui sont éthiques, compétents sur le plan numérique, axés sur la durabilité et préparés à répondre aux nouveaux besoins et opportunités de l'Afrique dans les secteurs public et privé ; et (c) faire progresser la participation et le leadership des femmes au sein de la profession.

Lorsque les OAP sont durables, pertinentes et crédibles, elles fournissent des professionnels de la comptabilité et de la finance dévoués qui favorisent la qualité de la gouvernance, de la gestion financière, de l'information sur la durabilité et de l'audit dans les secteurs public et privé. Elles contribuent à accroître la confiance des entreprises et des gouvernements, les investissements étrangers directs et l'utilisation efficace de l'aide étrangère au développement. Le PAFA soutient le développement des OAP et fait progresser la formation et le développement de la responsabilité comptable en Afrique.

De nombreux partenaires du développement et agences donatrices reconnaissent le rôle important des OAP dans des organisations, des marchés et des économies solides et durables, et financent donc des projets visant à renforcer les capacités des OAP et de leurs membres - voir ([MOSAIC](#)). En tant que représentant de la profession de la Responsabilité en Afrique, la PAFA est un partenaire idéal pour de tels projets réalisés en Afrique.

Développement des OAP

3.1	Faciliter la croissance d'OAP durables, pertinentes et crédibles en Afrique en offrant des conseils, des ressources et des initiatives de renforcement des capacités, tout en s'engageant activement auprès des partenaires de développement, des agences donatrices et d'autres parties prenantes clés afin d'obtenir les ressources nécessaires pour faire avancer ces efforts.	
3.1.1	Déterminer l'état d'avancement du développement des OAP en Afrique et identifier et hiérarchiser les besoins de développement. • Janvier - juin 2025 : Les membres et les associés doivent procéder à des auto-évaluations. • Juillet - décembre 2025 : Les membres et les associés élaboreront des plans pour combler les lacunes identifiées. • Janvier - juin 2026 : le Secrétariat (1) analysera les plans de développement des OAP individuelles et identifiera les lacunes qui sont généralisées et qui peuvent être traitées au niveau continental,	Étude à commander dans le cadre d'une subvention de la Banque africaine de développement (BAD) pour 23 pays en situation de fragilité et de conflit Les OAP restants procèdent à des auto-évaluations avec l'aide du secrétariat du PAFA. Participation à MOSAIC

	(2) s'engagera avec les partenaires de développement et les donateurs, et (3) identifiera les opportunités de partenariat avec les OAP. • Juillet - décembre 2026 : Établir des partenariats formels entre les OAP pour permettre aux OAP les plus développées de soutenir les OAP moins développées.	
3.1.2	Mettre en œuvre le processus de demande d'adhésion au PAFA. • L'OAP doit exprimer son intérêt pour devenir un associé / membre - 1er septembre 2024. • Les OAP doivent soumettre le formulaire de demande d'adhésion - 1er janvier 2025. • Le PHCFC examinera l'évaluation de la demande par le Secrétariat - T2 2025. • Le Conseil d'administration doit approuver l'adhésion de nouveaux membres sur la base de la recommandation de la commission des adhésions - T3 2025.	PAFA PHCFC Conseil d'administration du PAFA
3.1.3	Rechercher des financements auprès des donateurs pour le développement des OAP et mettre en œuvre les programmes de développement des OAP financés par les donateurs.	Financement dans le cadre du programme IFAC - The Global Fund [1 million USD] Subvention de la BAD [5 millions USD] Sous le contrôle du comité de surveillance du programme de développement des PAFA (POC) Participation à MOSAIC
3.1.4	Aider les OAP à obtenir et à conserver le statut d'associé ou de membre de l'IFAC.	Participation au groupe consultatif sur le développement des OAP de l'IFAC Utiliser les ressources de l'IFAC
3.2	Collaborer avec les OAP pour promouvoir la profession de comptable comme un choix de carrière dynamique, gratifiant et attrayant, en soulignant son rôle essentiel pour relever les défis économiques et sociaux de l'Afrique.	
3.2.1	Promouvoir l'établissement / la transformation en OAP de plein exercice, c'est-à-dire des OAP qui servent à la fois les secteurs public et privé et les professionnels de la comptabilité et de la finance à tous les niveaux, y compris les techniciens de la comptabilité et ceux qui travaillent dans les entreprises, les administrations et les universités.	Comité des relations avec les membres du PAFA Utiliser les ressources de l'IFAC
3.2.2	Concevoir une campagne pour les OAP afin de promouvoir l'attrait de la profession de comptable.	

Apprentissage et développement en comptabilité

3.3	Participer activement à l'élaboration des normes internationales de l'éducation (IES), promouvoir leur adoption et aider les OAP à les mettre en œuvre efficacement (OSC 2 de l'IFAC : Normes internationales de l'éducation (IES)).	
3.3.1	Promouvoir une participation active à l'International Panel for Accountancy Education (IPAE) de l'IFAC en facilitant la nomination de personnes qualifiées et en répondant aux consultations (y compris la révision des pour 2025OMR). Former des alliances stratégiques pour renforcer l'influence et la représentation sur d'autres plateformes pertinentes.	Groupe consultatif sur la formation et le développement des comptables (ALD) du PAFA Participation à l'IPAE
3.3.2	Organiser des événements de partage des connaissances pour aider les OAP à adopter et à mettre en œuvre efficacement l'IES.	Groupe consultatif ALD du PAFA Utiliser les ressources de l'IFAC
3.4	Élaborer un cadre de compétences de base commun pour l'Afrique afin de favoriser l'émergence de comptables professionnels adaptés à l'avenir, qui soient éthiques, compétents sur le plan numérique et axés sur la durabilité, et soutenir les OAP dans sa mise en œuvre effective pour permettre la conclusion d'accords de reconnaissance mutuelle (ARM) et renforcer la mobilité et la collaboration professionnelle sur l'ensemble du continent.	
3.4.1	Recueillir des informations sur la situation de l'apprentissage et du développement de la comptabilité en Afrique, y compris les modèles d'apprentissage et de développement et les ARM existants.	Groupe consultatif ALD du PAFA Vaste consultation sur la CCCF avec les OAP dans toute l'Afrique S'engager avec les communautés économiques régionales en
3.4.2	Élaborer un cadre commun de compétences de base (CCCF) pour les comptables de demain en Afrique.	
3.4.3	Faciliter l'adoption et la mise en œuvre effective de la CCCF dans toute l'Afrique.	
3.4.4	Développer un cadre pour les ARM pour les OAP en Afrique	
3.4.5	Faciliter l'adoption et la mise en œuvre effective des ARM.	
3.5	Renforcer l'enseignement et la formation de base et intermédiaire en comptabilité afin de constituer une solide réserve de talents pour la profession en Afrique.	
3.5.1	Dresser un inventaire des OAP en Afrique qui possèdent des qualifications de technicien comptable (ATQ) efficaces et qui sont disposées à établir des partenariats avec d'autres OAP sur le continent.	-
3.5.2	Mettre en œuvre le plan de promotion des QAT en Afrique :	Groupe consultatif ALD du PAFA

3.5.2.1	Sensibilisation - élaborer une campagne de promotion de l'ATQ et du rôle des techniciens comptables.	Subvention de la BAD Utiliser les ressources de l'IFAC, y compris la participation à la communauté de pratique de l'IFAC en matière d'AT Établir une communauté de pratique en matière d'AT au sein du PAFA
3.5.2.2	Partager les connaissances - partager/développer des ressources pour soutenir l'adoption et la mise en œuvre effective des QTA.	
3.5.2.3	Soutenir la mise en œuvre - fournir des conseils, rechercher des fonds auprès des donateurs et mettre en œuvre des projets ATQ financés par les donateurs.	

Les femmes dans la responsabilité en Afrique

3.7	Mener des initiatives visant à faire progresser la participation et le leadership des femmes dans le domaine de la Responsabilité en Afrique.	
3.7.1	Opérationnaliser le Forum pour l'avancement des femmes en Responsabilité en Afrique en identifiant les membres éligibles, en lançant des invitations officielles et en définissant clairement les rôles et les responsabilités. Organiser la réunion inaugurale en ligne pour examiner les objectifs du forum, discuter des priorités et définir les principales activités à entreprendre au cours du premier trimestre 2025.	Le forum de la PAFA pour la promotion des femmes en Afrique dans le domaine de la Responsabilité
3.7.1.1	En collaboration avec le Congrès Africain des Comptables (ACOA) 2025, organiser un événement pour présenter officiellement le Forum à l'ensemble de la communauté des comptables. Souligner les objectifs du Forum et les activités prévues, et faciliter des discussions engageantes sur des sujets pertinents afin d'inspirer la collaboration et le soutien.	
3.7.2	Soutenir la création et la croissance des associations nationales de femmes en responsabilité et identifier les possibilités de collaboration avec des associations nationales et internationales efficaces.	
3.7.3	Réaliser une étude de référence pour évaluer la représentation des femmes dans la profession de comptable à travers l'Afrique.	Subvention de la BAD
3.7.4	En s'appuyant sur l'expertise et l'expérience des femmes occupant des postes de direction dans le domaine de la Responsabilité, développer une boîte à outils pour les OAP afin d'augmenter le nombre de femmes occupant des postes de direction dans les OAP, y compris des modèles de politiques et de procédures. Organiser des ateliers en ligne pour présenter la boîte à outils.	Subvention de la BAD

3.7.5	Élaborer un programme complet de mentorat pour les femmes dans le domaine de la Responsabilité, comprenant des outils et des ressources pratiques. Le déployer dans toute l'Afrique.	Subvention de la BAD
3.7.6	Organiser la 1 ^{re} conférence pour les femmes en responsabilité en Afrique.	Subvention de la BAD

Faire progresser l'excellence technique

Information financière, audit et assurance, et éthique

Objectif stratégique 2 : contribuer à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre de normes internationales qui répondent aux besoins et au contexte de l'Afrique.

La profession comptable est ancrée dans des normes internationales qui servent de meilleures pratiques sur la façon de rendre compte des activités d'une entreprise pour créer de la valeur, sur la façon d'obtenir une Responsabilité sur cette information, et sur la façon dont les professionnels de la comptabilité et de la finance doivent se comporter en tant que gardiens de cette information. Le PAFA contribue à l'élaboration des normes internationales, promeut l'adoption et soutient la mise en œuvre de ces normes, améliore l'information financière publique en mettant l'accent sur la comptabilité d'exercice, et fait progresser la durabilité et l'information intégrée en Afrique.

2.1	Participer activement à l'élaboration des normes internationales en matière d'information financière, d'audit et d'assurance, et d'éthique, en veillant à ce qu'elles reflètent les besoins et le contexte propres à l'Afrique et qu'elles contribuent à une croissance économique durable et inclusive. [2.3 Renforcer la conformité des OAP avec les déclarations d'obligation des membres de l'IFAC (SMO) 3 : Normes internationales et autres prises de position publiées par l'IAASB, SMO 4 : Code de déontologie des comptables professionnels, et SMO 7 : Normes internationales d'information financière (IFRS)].	
2.1.1	Promouvoir une participation active au Conseil international des normes comptables (IASB), au Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB) et au Conseil international des normes éthiques pour les comptables (IESBA) en facilitant la nomination de personnes qualifiées et en répondant aux consultations (y compris la révision des OMR en 2025). Former des alliances stratégiques pour renforcer l'influence et la représentation sur d'autres plateformes pertinentes.	Groupe consultatif technique sur la déclaration de la valeur de l'entreprise (CVR TAG) du PAFA PAFA TAG Éthique, comptabilité et responsabilité (EAA) Participation à :

2.1.2	Encourager les membres et les associés à nommer des experts qualifiés parmi leurs membres individuels pour participer aux TAG, afin de favoriser une collaboration solide et de maintenir un lien étroit entre les membres des TAG et les organisations qui les ont nommés.	• Conseil consultatif de la Fondation IFRS • Forum consultatif sur les normes comptables de la Fondation IFRS • Conférence mondiale des normalisateurs de la Fondation IFRS • Forum international des normalisateurs comptables
2.2	Promouvoir l'adoption et soutenir la mise en œuvre effective des normes internationales en matière d'information financière, d'audit et d'assurance, et d'éthique dans toute l'Afrique. [2.3 Renforcer la conformité des OAP avec l'OMU 3 de l'IFAC : Normes internationales et autres prises de position publiées par l'IAASB, l'OMU 4 : Code de déontologie des comptables professionnels et l'OMU 7 : Normes internationales d'information financière (IFRS)].	
2.2.1	S'engager auprès des organismes continentaux et régionaux pour plaider en faveur de l'adoption et de la mise en œuvre des normes internationales en tant que piliers essentiels de la stabilité économique et de l'intégrité financière mondiale, tout en tirant stratégiquement parti de leur influence pour susciter un alignement et un soutien généralisés.	Exploiter les partenaires du réseau, les parties prenantes clés pour les services, les contributeurs et les facilitateurs sur la carte des parties prenantes du PAFA.
2.1.2	Organiser des événements avec les OAP, les organismes de réglementation et d'autres parties prenantes afin d'améliorer les compétences techniques, d'approfondir la compréhension des normes internationales et de soutenir leur adoption et leur mise en œuvre effective, tout en permettant aux OAP de proposer ces événements dans le cadre de leurs programmes de DPC pour les membres individuels.	Utiliser les ressources des organismes internationaux de normalisation Utiliser les ressources de la Fondation IFRS et de l'IFAC
2.1.3	Commander des recherches ciblées et exploiter les résultats pour plaider en faveur d'une élaboration éclairée des politiques.	Exploiter le protocole d'accord avec l'Association africaine de comptabilité et de finance (AAFA)
2.4	Plaider en faveur de l'élaboration, de l'adoption et de la mise en œuvre de normes internationales qui tiennent compte des besoins spécifiques des petites et moyennes entreprises (PME) et des petits et moyens cabinets (PMC) et collaborer avec les OAP pour aider les PMC à se transformer et à s'adapter afin de répondre à l'évolution des exigences du marché, y compris la numérisation et les exigences en matière de durabilité.	

2.4.1	Élaborer un mandat pour le groupe consultatif sur les PME et les PMI du PAFA et le mettre en place. Organiser la première réunion en ligne pour examiner les objectifs du groupe consultatif, discuter des priorités et définir les principales activités au cours du premier trimestre 2025.	-
2.4.2	Examiner les normes internationales proposées du point de vue des PME/PMI et fournir des informations aux TAG afin de soutenir l'élaboration des réponses de la PAFA aux consultations publiques des organismes internationaux de normalisation.	Groupe consultatif sur les PME/PMI du PAFA
2.4.3	Aider les PME à mettre en œuvre les normes internationales d'information par le biais d'initiatives et de ressources appropriées. Exploiter les partenariats pour faciliter la traduction des ressources pertinentes.	Participer à : • Groupe de mise en œuvre de la Fondation IFRS pour les PME • Groupe consultatif SMP de l'IFAC
2.4.4	Mettre en œuvre des activités clés pour aider les PSM à fournir des services de haute qualité et à s'adapter à l'évolution des exigences professionnelles.	Utiliser les ressources de la Fondation IFRS et de l'IFAC

Centre d'excellence pour le développement durable

Objectif stratégique 5 : Promotion de la profession comptable en tant que moteur de la durabilité par la promotion de la pensée intégrée et de l'établissement de rapports sur la durabilité et de l'assurance en vue de soutenir le développement durable de l'Afrique.¹

5.0	L'opérationnalisation et la croissance du Centre d'excellence pour le développement durable, y compris la mise en œuvre des actions stratégiques décrites aux points 5.1 à 5.3, dépendent de l'obtention des ressources nécessaires pour garantir une exécution efficace et percutante. La mise en œuvre réussie de la stratégie de financement, telle que décrite dans la <i>stratégie du PAFA visant à renforcer la capacité des OAP à soutenir la mise en œuvre des normes IFRS de divulgation des informations sur le développement durable</i>, est essentielle pour obtenir les ressources et le soutien nécessaires à la réussite du Centre d'excellence. La sensibilisation au CdE et à ses services sera essentielle pour susciter l'intérêt des partenaires potentiels et faire en sorte que les parties prenantes s'engagent activement dans les offres du CdE et les utilisent.
-----	--

¹ La *stratégie de PAFA visant à renforcer la capacité des PAO à soutenir la mise en œuvre des normes IFRS de divulgation des informations sur le développement durable*, élaborée en 2024 en collaboration avec la Fondation IFRS et financée par FCDO UK, est une pierre angulaire de cet objectif stratégique.

5.0.1	Mettre en œuvre l'allocation approuvée de 5 % des réserves du PAFA pour soutenir la transition de la stratégie à l'opérationnalisation du CdE. Veiller à ce que les fonds soient utilisés de manière stratégique et efficace, en consultation avec le conseil d'administration, afin de maximiser leur impact. Parallèlement, obtenir des subventions et des dons d'agences internationales de développement, de banques multilatérales et d'organisations philanthropiques pour lancer les activités du CdE et inciter les entreprises engagées dans l'établissement de rapports sur la durabilité à établir des parrainages pour assurer la viabilité financière à long terme du CdE.	Conseil d'administration du PAFA PAFA POC
5.0.2	Collaborer avec les OAP concernées afin d'identifier une OAP championne de la durabilité pour chaque pays cible et explorer les possibilités de renforcer leurs compétences et leur expertise.	-
5.0.3	Établir et rendre opérationnel le Forum multipartite pour la promotion de l'information sur la durabilité et l'intégration en Afrique, en tirant parti de leurs idées collectives pour améliorer les services fournis par le Conseil de l'Europe.	Champions de la durabilité de la PAFA
5.0.4	Identifier et collaborer avec les partenaires qui peuvent contribuer à la fourniture efficace et efficiente des services du CdE, en favorisant les alliances stratégiques afin de maximiser l'impact et la portée.	-
5.0.5	Élaborer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation ciblée pour promouvoir le CdE et ses services dans toute l'Afrique.	Champions de la durabilité de la PAFA Forum de la PAFA pour l'avancement de la durabilité et de l'information sur la durabilité en Afrique
5.0.6	Prendre des mesures proactives pour que les services du CdE soient disponibles dans plusieurs langues, afin d'en garantir l'accessibilité et l'utilisation dans toute l'Afrique. ²	
5.1	Faire entendre la voix de l'Afrique dans l'élaboration des normes internationales de durabilité³ en promouvant une participation active aux processus normatifs internationaux pertinents, en désignant des personnes qualifiées, en répondant aux consultations et en formant des alliances stratégiques pour renforcer l'influence et la représentation.	
5.1.1	<i>Plaidoyer et représentation</i>	PAFA CVR TAG

² La mise en œuvre des activités dépend de la disponibilité des fonds.

³ L'expression "normes internationales de durabilité" fait référence aux prises de position liées à la durabilité du Conseil international des normes de durabilité, du Conseil international des normes comptables du secteur public, du Conseil international des normes d'audit et d'assurance et du Conseil international des normes éthiques pour les comptables.

	• Plaider en faveur de l'inclusion des perspectives africaines dans le processus international d'établissement de normes de durabilité. • Mettre en place des canaux formels pour recueillir les réactions des parties prenantes africaines sur les normes internationales proposées en matière de développement durable, et compiler et soumettre les réactions consolidées aux conseils d'élaboration des normes internationales. • Faciliter la représentation des OAP africaines dans les discussions et consultations mondiales sur les normes internationales de durabilité. • Faciliter les plates-formes de partage des connaissances où les principales parties prenantes des pays africains sont informées de l'évolution des normes internationales de durabilité et peuvent discuter de leurs expériences et des défis que posent ces normes.	PAFA EAA TAG Champions de la durabilité de la PAFA Forum de la PAFA pour l'avancement de la durabilité et de l'information sur la durabilité en Afrique Participation au forum consultatif sur le développement durable de la Fondation IFRS
5.1.2	<i>Recherche et collecte de données</i> • Commander des recherches pour recueillir des données sur les pratiques, les défis et les besoins spécifiques à l'Afrique en matière d'information sur la durabilité et d'assurance. • Faciliter l'élaboration d'études de cas montrant comment les pratiques d'information sur la durabilité et d'assurance sont appliquées dans différents secteurs en Afrique.	Protocole d'accord sur les harnais avec l'AAFA
5.2	Accélérer l'adoption des normes internationales de développement durable en collaborant avec les parties prenantes au niveau juridictionnel, en facilitant l'accès au soutien d'experts lorsque l'expertise juridictionnelle est limitée, et en fournissant des orientations sur mesure, des ressources exploitables et un soutien pratique².	
5.2.1	<i>Engagement des parties prenantes</i> • Conseiller les OAP sur l'élaboration de plans d'engagement des parties prenantes sur mesure. • Donner aux OAP les moyens d'identifier les principales parties prenantes de l'écosystème de l'information sur la durabilité et de la certification, et de s'engager auprès d'elles de manière efficace.	Champions de la durabilité de la PAFA Forum de la PAFA pour l'avancement de la durabilité et de l'information sur la durabilité en Afrique
5.2.2	<i>Sensibilisation</i> • Créer une boîte à outils que les OAP pourront utiliser dans le cadre de campagnes de sensibilisation. • Donner aux OAP les moyens de mener efficacement des campagnes de sensibilisation. • Offrir un soutien pour élargir la portée et l'impact des campagnes de sensibilisation.	Utiliser les ressources de la Fondation IFRS et de l'IFAC Exploiter les partenariats

5.2.3	<i>Tables rondes et ateliers</i> • Aider les OAP à s'engager auprès des parties prenantes pour obtenir un consensus et favoriser la collaboration en vue de l'adoption des normes internationales de durabilité. • Aider les OAP à mener des actions de suivi après les tables rondes/ateliers afin de traduire les engagements en mesures concrètes.	
5.2.4	<i>Élaboration et mise en œuvre de la feuille de route</i> • Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de feuilles de route détaillées et réalisables pour l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales de durabilité. • Suivre les progrès de la mise en œuvre de ces feuilles de route.	
5.2.5	Évaluer le paysage de l'adoption dans les juridictions francophones d'Afrique et développer un plan pour soutenir l'adoption et la mise en œuvre effective des normes internationales de durabilité dans ces pays.	Subvention de l'AfdB
5.3	Favoriser une mise en œuvre de qualité des normes internationales de durabilité en offrant un soutien ciblé en matière de développement professionnel initial (DPI) et de développement professionnel continu (DPC), en développant des plateformes dynamiques pour l'apprentissage continu, le partage des connaissances et la collaboration, en diffusant les meilleures pratiques et en formant des alliances stratégiques afin d'amplifier la voix de l'Afrique⁽²⁾.	
5.3.1	Aider les OAP à mettre à jour leur formation professionnelle initiale (par exemple, cadre de compétences, programme d'études, syllabus et matériel d'apprentissage) pour les aspirants comptables professionnels afin d'y intégrer l'information sur la durabilité et la certification.	Groupe consultatif ALD du PAFA Champions de la durabilité de la PAFA Forum de la PAFA pour l'avancement de la durabilité et de l'information sur la durabilité en Afrique Utiliser les ressources de la Fondation IFRS et de l'IFAC Exploiter les partenariats
5.3.2	Faciliter l'accès des OAP à des programmes de formation de qualité qui améliorent les compétences des professionnels de la comptabilité et de la finance en matière d'information sur la durabilité et de responsabilité, afin qu'ils répondent aux exigences de développement professionnel continu (DPC) et qu'ils soient en mesure d'exceller dans l'établissement de rapports sur la durabilité.	
5.3.3	Organiser des sessions régulières sur des sujets clés de l'information sur la durabilité et de l'assurance avec des experts. Créer des opportunités pour les OAP et leurs membres de s'engager avec des experts et de recevoir des réponses à leurs questions.	

5.3.4	Rassembler et organiser un contenu de qualité provenant de diverses sources, y compris la recherche, les études de cas, les meilleures pratiques. Élaborer un contenu original adapté aux besoins des OAP, notamment des guides, des boîtes à outils et des modèles.	
5.3.5	Communautés en ligne. Créer des plateformes dynamiques en ligne pour que les principales parties prenantes de l'écosystème de l'information sur la durabilité et de l'assurance puissent se connecter, partager des ressources et collaborer sur des initiatives d'information sur la durabilité et d'assurance.	Champions de la durabilité de la PAFA
5.3.6	Forums de discussion en ligne. Faciliter et modérer des discussions en ligne ciblées, des questions et des échanges de points de vue sur des sujets spécifiques liés à l'information sur la durabilité.	Champions de la durabilité de la PAFA
5.3.7	Faciliter l'accès à des ensembles de données curatives pertinentes pour la mise en œuvre des exigences en matière de divulgation d'informations sur le développement durable. Faciliter l'intégration ou la référence à des sources de données externes pour une couverture complète des données. Faciliter l'accès aux outils de visualisation et d'analyse des données pour aider les utilisateurs à interpréter et à utiliser les données.	Exploiter les partenariats

Améliorer la Qualité et la Mobilité des services de Responsabilité

Objectif stratégique 4 : Améliorer la qualité et la Mobilité des services de Comptabilité professionnelle afin d'unifier la profession, de transformer son impact et de s'assurer qu'elle prospère dans la conduite du développement de l'Afrique.

Assurance qualité

Des services de comptabilité, d'audit et d'assurance de qualité permettent d'améliorer l'information, à la base des marchés financiers et de la prise de décision dans les grandes, moyennes et petites entreprises ainsi que dans les administrations publiques. L'adoption et la mise en œuvre réussies de la norme internationale de gestion de la qualité (ISQM) de l'IAASB et le fonctionnement efficace d'un système national d'examen de la qualité sont essentiels pour renforcer la confiance des participants aux marchés financiers et des gouvernements. La PAFA soutient le développement et le maintien de systèmes nationaux d'examen de la qualité efficaces, c'est-à-dire qu'elle aide ses membres à donner aux professionnels de la comptabilité et à leurs cabinets les moyens de se conformer aux normes internationales en matière de gestion de la qualité.

4.1	Promouvoir l'adoption et soutenir les OAP dans la mise en œuvre effective de l'ISQM.	
4.1.1	Développer un outil facile à utiliser pour aider les SMP à mettre en œuvre l'ISQM et l'ISA 220. Traduire et contextualiser l'outil pour l'environnement français. Organiser des ateliers en ligne pour diffuser l'outil.	Subvention de la BAD Groupe consultatif sur la qualité comptable (QC) du PAFA Forum du PAFA pour les chefs des départements d'examen de l'assurance qualité (QAR) en Afrique Engager le Forum africain des régulateurs indépendants de la comptabilité et de l'audit AFIAAR
4.2.	Renforcer la conformité des OAP avec l'OMT 1 de l'IFAC : <i>Assurance qualité (AQ)</i> en fournissant des orientations, des ressources et des programmes de renforcement des capacités afin de garantir la mise en place de systèmes d'assurance qualité solides sur l'ensemble du continent.	
4.2.1	Répondre à la consultation de l'IFAC sur la révision de l'OMR 1 en 2025.	Groupe consultatif sur la QA du PAFA Forum du PAFA pour les chefs de départements de l'AQR en Afrique Engager AFIAAR
4.2. 2	Traduire et contextualiser les lignes directrices du PAFA sur l'examen de l'assurance qualité (QAR) à l'intention des OAP et des régulateurs pour les environnements français et portugais.	Subvention de la BAD pour le français ; recherche de financement pour le portugais Groupe consultatif sur la QA du PAFA Forum du PAFA pour les chefs de départements de l'AQR en Afrique Engager AFIAAR
4.2. 3	Former les présidents des commissions de RAQ dans les pays francophones et les chefs des départements de RAQ dans les pays lusophones au guide de RAQ du PAFA à l'intention des OAP et des régulateurs.	
4.2. 4	Soutenir la mise en œuvre des orientations du PAFA QAR pour les OAP et les régulateurs dans les pays qui mettent en œuvre pour la première fois le PAFA. Examiner les résultats des auto-évaluations du système QAR afin d'identifier les pays qui ont besoin d'une assistance et fournir un soutien ciblé si nécessaire.	
4.2. 5	Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à automatiser les orientations du PAFA en matière de RAQ pour les OAP et les régulateurs.	

4.2.	Renforcer la conformité des OAP avec l'OMT 1 de l'IFAC : <i>Assurance qualité (AQ)</i> en fournissant des orientations, des ressources et des programmes de renforcement des capacités afin de garantir la mise en place de systèmes d'assurance qualité solides sur l'ensemble du continent.	
4.2. 6	Développer la formation des réviseurs d'AQ (cadre de compétences, curriculum, syllabus, matériel pour les tuteurs, matériel pour les étudiants). [Note : la traduction et la contextualisation pour l'environnement français sont incluses dans la subvention de la BAD, prévue pour 2026].	
4.2. 7	Organiser une formation en personne pour les réviseurs d'AQ. [Note : la formation en personne des réviseurs d'assurance qualité francophones est incluse dans la subvention de la BAD, prévue pour 2026].	
4.2. 8	Exploiter le forum pour les chefs de départements de l'AQR en Afrique : • Obtenir un retour d'information sur la mise en œuvre des orientations du PAFA en matière de RAQ pour les OAP et les régulateurs afin de permettre une amélioration continue. • Élaborer un rapport annuel sur les RAQ en Afrique, y compris sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des normes internationales, afin d'orienter la création de ressources pour la mise en œuvre, de programmes de formation et de contributions aux organismes internationaux de normalisation. • Organiser une conférence annuelle en ligne pour les départements et les commissions chargés de l'AQR (y compris le partage des connaissances sur les approches, les résultats et les défis de l'AQR). • Étudier la possibilité d'établir un programme d'échange pour les examinateurs de l'AQ qualifiés des OAP et des régulateurs disposant de programmes avancés d'AQR afin de favoriser le partage des connaissances et le renforcement des capacités. • Étudier la faisabilité de la création d'un forum de qualité des entreprises pour l'Afrique.	Groupe consultatif sur la QA du PAFA Forum du PAFA pour les chefs de départements de l'AQR en Afrique Engager AFIAAR
4.3	Renforcer la conformité des OAP avec l'OMU 6 de l'IFAC : <i>Investigation et discipline (I&D)</i> en fournissant des conseils, des ressources et des programmes de renforcement des capacités pour établir et maintenir des systèmes I&D efficaces et transparents à travers le continent.	
4.3.1	Répondre à la consultation de l'IFAC sur la révision de l'OMR 6 en 2025.	-

4.3. 2	Établir et rendre opérationnelle une plateforme continentale pour le partage des connaissances et le renforcement des systèmes de recherche et de développement en Afrique	-
--------	--	---

Corruption et criminalité économique

1.4	Défendre la lutte contre la corruption et la criminalité économique par des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités.	
1.4.1	Faciliter l'adoption et la mise en œuvre du <i>plan d'action de l'IFAC pour la lutte contre la corruption et la criminalité économique</i> par les OAP. Créer des opportunités pour les OAP d'échanger les meilleures pratiques et de collaborer à des initiatives communes afin de renforcer les efforts de lutte contre la corruption et la criminalité économique.	Utiliser les ressources de l'IFAC
1.4.2	Créer une communauté de pratique en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (AML), réunissant les OAP des pays récemment retirés de la liste du GAFI, de ceux qui figurent actuellement sur la liste et de ceux dont l'examen est prévu lors du prochain cycle du GAFI. Cette communauté facilitera le partage des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques afin de renforcer les efforts de lutte contre le blanchiment d'argent dans la région.	Participer à la communauté de pratique AML de l'IFAC Utiliser les ressources de l'IFAC

Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)

4.4	Faciliter la participation active de la profession comptable à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en promouvant la reconnaissance des qualifications, en harmonisant les normes et en permettant la mobilité transfrontalière sans heurts des comptables professionnels, tout en continuant à explorer les actions supplémentaires que la profession peut entreprendre pour réaliser pleinement les opportunités offertes par la ZLECAf.⁴	
4.4.1	Identifier les principales parties prenantes susceptibles de faciliter l'engagement de la profession comptable dans le cadre de la ZLECAf et établir des partenariats efficaces.	Engager le secrétariat de la ZLECAF et les communautés économiques régionales
4.4.2	S'inspirer du rapport Journey to AU2063 - Professional Accountants Empowering the ZLECAf pour identifier les actions que le PAFA et les PAO peuvent entreprendre pour faire progresser la contribution de la profession comptable à la réalisation de la ZLECAF.	Groupe d'experts ZLECAf du PAFA (voir ci-dessous)

⁴ Le développement d'un cadre commun de compétences de base et la facilitation des ARM sont couverts par la section Apprentissage et développement de la comptabilité.

Renforcer la gestion de la valeur publique

Le PAFA reconnaît le rôle important que joue la profession de la Responsabilité dans le renforcement de la gestion du secteur public afin de parvenir à une discipline fiscale, à une allocation efficace des ressources et à une prestation de services efficace pour les citoyens africains. Les actions stratégiques de PAFA visant à promouvoir et à soutenir la bonne gouvernance, la transparence et la Responsabilité dans le secteur public sont intégrées dans nos trois domaines de prestation de services : OAP efficaces | Excellence technique | Qualité et Mobilité.

Notre partenariat avec l'[Initiative pour la professionnalisation en Afrique \(API\)](#) reste une action stratégique clé pour la période 2025-2027.

Objectif stratégique 1 : Plaider et s'engager en tant que principale voix de la profession comptable en Afrique, en défendant la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité dans le ... secteur public ...

1.3	Renforcer les partenariats entre les OAP et les principales parties prenantes du secteur public, telles que les comptables généraux, les auditeurs généraux et les commissions des comptes publics.	
1.3.1	Sensibiliser à la responsabilité d'intérêt public des OAP, qui doivent s'engager dans le secteur public et promouvoir et soutenir la bonne gouvernance, la transparence et la Responsabilité.	PAFA Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique (PVM TAG) Les partenaires du réseau Harness, notamment l'Association africaine des comptables généraux (AAAG), l'Organisation africaine des comités des comptes publics (AFROPAC), l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle anglophones (AFROSAI-E), le Conseil régional pour la formation des institutions supérieures de contrôle de l'Afrique francophone subsaharienne (CREFIAP), et l'API.
1.3.2	Assurer le financement et organiser une conférence 2025 sur la Gestion des finances publiques (GFP) pour l'Afrique, réunissant les principales parties prenantes pour discuter des défis, partager les meilleures pratiques et faire progresser les réformes de la GFP à travers le continent.	
1.3.3	Assurer le financement et planifier la 5 ^{ème} Conférence PFM pour les pays francophones d'Afrique (PFM Afrique) (2026) en collaboration avec les partenaires concernés.	
1.3.4	Soutenir les pays pilotes dans le déploiement du cadre d'engagement du secteur public PAFA pour les OAP [anglais] [français] .	
		PAFA PVM TAG

Objectif stratégique 2 : contribuer à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre de normes internationales qui répondent aux besoins et au contexte de l'Afrique.

2.1	Participer activement à l'élaboration des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), en veillant à ce qu'elles reflètent les besoins et le contexte propres à l'Afrique et contribuent à une croissance économique durable et inclusive. [2.3 Renforcer la conformité des OAP avec l'OMU 5 de l'IFAC : Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)].	
2.1.1	Promouvoir une participation active au Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) en facilitant la nomination de personnes qualifiées et en répondant aux consultations (y compris la révision des OMR pour 2025). Former des alliances stratégiques pour renforcer l'influence et la représentation sur d'autres plateformes pertinentes.	PAFA PVM TAG Participation au groupe consultatif de l'IPSASB
2.1.2	Encourager les membres et les associés à nommer des experts qualifiés parmi leurs membres individuels pour participer au TAG PVM, afin de favoriser une collaboration solide et de maintenir un lien étroit entre les membres du TAG et les organisations qui les ont nommés.	
2.2	Promouvoir l'adoption et soutenir la mise en œuvre effective des normes IPSAS dans toute l'Afrique. [2.3 Renforcer la conformité des OAP avec l'OMU 5 de l'IFAC : Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)].	
2.2.1	S'engager auprès des organismes continentaux et régionaux pour plaider en faveur de l'adoption et de la mise en œuvre des normes IPSAS en tant que pierre angulaire d'une gestion saine des finances publiques, tout en tirant stratégiquement parti de leur influence pour susciter un alignement et un soutien généralisés.	Exploiter les partenaires du réseau, les parties prenantes clés pour les services, les contributeurs et les facilitateurs sur la carte des parties prenantes du PAFA.
2.2.2	Organiser des événements avec les OAP et d'autres parties prenantes pour améliorer les compétences techniques, approfondir la compréhension des normes IPSAS et soutenir leur adoption et leur mise en œuvre effective, tout en permettant aux OAP de proposer ces événements dans le cadre de leurs programmes de DPC pour les membres individuels.	Utiliser les ressources de l'IPSASB et de l'IFAC
2.2.3	Tirer parti de la communauté de pratique sur la mise en œuvre des normes IPSAS du PAFA pour faciliter l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques afin d'accélérer l'adoption et la mise en œuvre effective des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice.	Communauté de pratique pour la mise en œuvre des normes IPSAS de la PAFA Utiliser les ressources de l'IPSASB et de l'IFAC

2.2.4	Déterminer l'état d'avancement de l'adoption et de la mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice en Afrique et contribuer à l' indice international de responsabilité financière du secteur public .	PAFA PVM TAG Communauté de pratique pour la mise en œuvre des normes IPSAS de la PAFA
-------	--	--

Objectif stratégique 3 : Équiper les OAP pour développer et promouvoir la profession en tant que choix de carrière dynamique et attrayant, en favorisant des comptables professionnels éthiques, compétents sur le plan numérique, axés sur la durabilité et préparés à répondre aux besoins et opportunités émergents de l'Afrique dans ... le ... secteur public

3.6	Renforcer les capacités comptables du secteur public en Afrique afin de constituer une réserve de professionnels compétents, capables de relever les défis de la gestion des finances publiques, de favoriser la transparence et la responsabilité et de soutenir la bonne gouvernance sur l'ensemble du continent.	
3.6.1	En tant que partenaire de l'API, participer activement aux structures de gouvernance de l'API et contribuer à l'établissement de l'API en tant qu'entité autonome et indépendante.	Partenaires API Groupe consultatif ALD du PAFA Participer à MOSAIC
3.6.2	Promouvoir l'API auprès des OAP en créant une sensibilisation, en suscitant un intérêt pour ses programmes et en plaidant en faveur des carrières dans le secteur public pour les professionnels de la comptabilité. Utiliser les canaux de médias sociaux de PAFA et les événements pertinents pour mettre en évidence les initiatives de l'API, tout en participant activement aux événements de l'API pour renforcer la collaboration et l'engagement.	
3.6.3	Conseiller les OAP sur leur rôle dans la mise en œuvre des programmes de l'API au niveau national, en fournissant des orientations sur leurs responsabilités et leurs contributions pour garantir une exécution efficace. En outre, rechercher un financement pour accélérer les activités de mise en œuvre au niveau national.	
3.6.4	Faciliter le partage des connaissances entre les OAP qui mettent en œuvre ou souhaitent mettre en œuvre des programmes API.	

Engagement des parties prenantes

Objectif stratégique 1 : Plaider et s'engager en tant que principale voix de la profession comptable en Afrique, en défendant la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité dans les secteurs public et privé....

1.1	Collaborer avec les principales institutions africaines et mondiales pour mener des initiatives qui favorisent la stabilité économique, la durabilité et la croissance inclusive.	
1.1.1	Mettre à jour le <i>plan d'engagement et de communication des parties prenantes du PAFA</i> en tenant compte de la stratégie 2025-2027 et du plan de mise en œuvre de la stratégie 2025. Mettre en œuvre le plan.	-
1.1.2	Identifier les principales institutions africaines et mondiales alignées sur les objectifs stratégiques de la PAFA et rechercher activement des possibilités d'engagement pour faire progresser la réalisation de ces objectifs.	Suivi de l'engagement des parties prenantes dans le PAFA
1.2	Amplifier le rôle d'intérêt public de la profession comptable dans la promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de la responsabilité dans tous les secteurs.	
1.2.1	Développer le 2 ^{ème} rapport sur l'état de la profession en Afrique en collaboration avec l'ACCA. Le premier rapport, élaboré en collaboration avec l'ACCA et PwC, peut être consulté ici .	-
1.2.2	Rechercher activement des opportunités d'engagement et de communication pour amplifier le rôle de la profession comptable au service de l'intérêt public.	Suivi de l'engagement des parties prenantes dans le PAFA
1.2.3	Mettre en œuvre les actions nécessaires pour assumer les responsabilités du PAFA dans le cadre du protocole d'accord PAFA-ICPAR ACOA 2025, en assurant le succès de l'événement.	Comité consultatif de l'APECA 2025
1.2.4	Entreprendre les démarches nécessaires pour identifier et sélectionner l'hôte de l'APECA 2027.	-

Relations avec Merbership

Renforcer les relations avec les organisations membres afin d'améliorer notre capacité à identifier, prioriser et fournir des services qui répondent efficacement à leurs divers besoins et attentes.	
Opérationnaliser le Comité des relations avec les membres de la PAFA conformément au mandat approuvé par le Conseil de la PAFA en 2024, en veillant à la représentation des groupes linguistiques reconnus par la PAFA, comme stipulé dans les TdR.	-
Analyser les résultats de l'enquête de satisfaction des parties prenantes pour 2024. Formuler des recommandations à l'intention du conseil d'administration de la PAFA.	Comité des relations avec les membres du PAFA
Continuer à renforcer les relations avec les organisations membres en s'appuyant sur le personnel du Secrétariat. Chaque membre du personnel s'engagera de manière proactive auprès des organisations membres qui lui sont assignées. Cela permettra de mieux comprendre les besoins des organisations membres en matière de prestation de services, de contrôler les niveaux de satisfaction et de fournir un soutien personnalisé. L'accent sera mis sur les engagements avec les OAP des pays non anglophones afin de renforcer la réactivité et l'inclusivité de nos membres.	-
Clarifier la distinction entre les affiliés, les observateurs et les partenaires du protocole d'accord et élaborer des politiques et des procédures pour les observateurs et les partenaires du protocole d'accord. (Recommandation de l'examen décennal du PAFA)	PAFA PHCFC
Révision des catégories de membres, des critères, des obligations et des droits. (Recommandation relative à l'examen décennal du PAFA)	PAFA PHCFC
Mettre en œuvre les procédures de suspension et d'exclusion des membres pour non-paiement des cotisations dans les lignes directrices relatives aux cotisations des membres, et examiner si des modifications sont nécessaires. (Recommandation de l'examen décennal du PAFA)	PAFA PHCFC
Mettre à jour l'enquête de satisfaction des parties prenantes 2025 en tenant compte de la stratégie 2025-2027 et la publier en décembre 2025.	Comité des relations avec les membres du PAFA

Personnes, processus et technologie

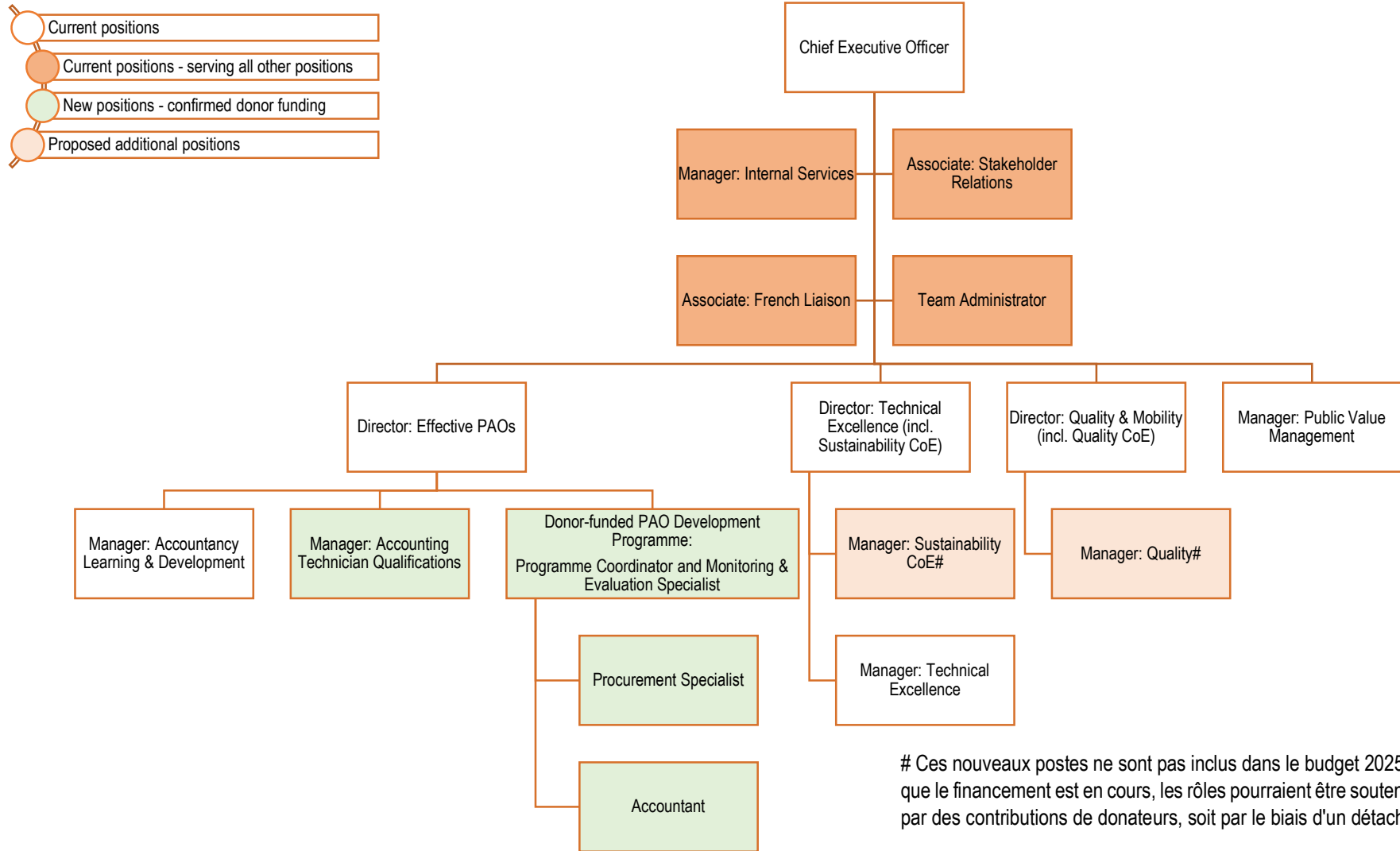
Améliorer l'agilité, l'efficacité et l'efficience des personnes, des processus et de la technologie afin de garantir que l'organisation puisse effectivement atteindre les objectifs stratégiques.	
Remédier à la sous-représentation linguistique au sein du conseil d'administration en utilisant les trois sièges cooptés existants. (Recommandation de l'examen décennal du PAFA)	-
Réviser et mettre à jour la charte du conseil d'administration de la PAFA, en veillant à ce qu'elle reflète les meilleures pratiques actuelles. Faciliter un processus d'intégration efficace pour les nouveaux membres du conseil d'administration du PAFA. (Recommandation de l'examen décennal du PAFA)	-
Coordonner et faciliter des réunions efficaces et percutantes pour le conseil d'administration de la PAFA, l'ARC, le PHCFC et le comité des relations avec les membres.	-
Procéder à un examen complet de toutes les politiques du PAFA et élaborer de nouvelles politiques si nécessaire, y compris une politique de gestion de la trésorerie.	PAFA ARC PAFA PHCFC
Procéder à un examen complet du manuel du personnel du PAFA, y compris de la politique de performance et de rémunération du personnel.	PAFA PHCFC
Mettre en œuvre des initiatives visant à évaluer et à améliorer le bien-être du personnel, y compris des programmes et des activités qui favorisent le bien-être physique, mental et émotionnel, tout en promouvant un environnement de travail favorable et sain.	-
Maintenir un site web efficace, convivial et dynamique pour servir de plaque tournante aux parties prenantes.	-
Tirer parti de la technologie pour améliorer les processus et la communication internes et externes, en favorisant la collaboration et l'excellence opérationnelle.	-

Financement

Gérer les coûts tout en maximisant l'impact grâce à une collaboration accrue avec les membres, les associés, les partenaires du réseau et d'autres parties prenantes clés. Chercher à diversifier les sources de revenus pour soutenir la viabilité financière à long terme et réduire la dépendance à l'égard des sources traditionnelles.

Rechercher activement des possibilités de collaboration avec les partenaires du réseau et d'autres parties prenantes afin de réaliser la prestation de services prévue grâce à des contributions financières ou en nature.	-
Examiner le modèle d'abonnement actuel et donner des conseils sur les changements éventuels. (Recommandation de l'examen décennal du PAFA)	Comité des relations avec les membres du PAFA PAFA PHCFC
Prendre des mesures pour diversifier les sources de revenus.	PAFA PHCFC

Structure organisationnelle



Budget

Poste	Budget 2025
Abonnements	1,316,000
Financement des donateurs	-
Produits financiers	50,000
TOTAL DES REVENUS	1,366,000
Frais bancaires	8,000
Consultants	30,000
Amortissement	5,000
Frais généraux	10,000
Interprétations et traductions	45,000
Réunions et événements	100,000
Externalisé : Audit - Externe	6,500
Externalisé : Audit - Interne	-
Externalisé : Communications	15,000
Externalisé : Finances	4,500
Externalisé : TIC	5,000
Externalisé : Site web	7,000
Impression et papeterie	2,500
Projets et initiatives (y compris le Centre d'excellence pour le développement durable lancé en 2024)	140,000
Personnel : Salaires	805,000

Poste	Budget 2025
Personnel : Développement professionnel	20,000
Personnel : Provision pour congés payés	5,000
Abonnements : Disque ajusté, dépréciations	75,000
Téléphone	10,000
Leadership éclairé	20,000
Voyage et hébergement	200,000
DÉPENSES TOTALES	1,513,500
EXCÉDENT/(DÉFICIT) AVANT GAINS / (PERTES) DE CHANGE	(147,500)
Perte de change estimée	(38,000)
(DÉFICIT)	(185,500)

Indicateurs de performance clés, mesures et objectifs

Indicateurs clés de performance	Principales mesures de performance	Objectifs de performance clés
Objectif stratégique 1 : Plaider et s'engager en tant que principale voix de la profession comptable en Afrique, en défendant la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité dans les secteurs public et privé, et en contribuant à la lutte contre la corruption et la criminalité économique.		
La PAFA a défendu efficacement les intérêts de la profession de comptable en s'exprimant activement et en s'engageant sur des questions pertinentes.	1. Nombre d'activités du PAFA contribuant à la lutte contre la corruption et la criminalité économique, et niveau de participation des OAP	Au moins 2 activités auxquelles participent 25% des membres de PAFA
	2. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 3.96 / 5] [2024 : 4.16 / 5]
Objectif stratégique 2 : contribuer à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre de normes internationales qui répondent aux besoins et au contexte de l'Afrique.		
Le PAFA a influencé de manière efficace l'élaboration de normes internationales afin de refléter les questions pertinentes pour l'Afrique.	3. Nombre d'engagements formels	Au moins 6 engagements
	4. Nombre de réponses aux consultations publiques	Réponses à toutes les consultations internationales en matière de normalisation concernant la profession comptable en Afrique
	5. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 3.91 / 5] [2024 : 4.00 / 5]
La PAFA a contribué efficacement à l'adoption et à la mise en œuvre des normes internationales en Afrique.	6. Nombre d'activités PAFA visant à soutenir l'adoption et la mise en œuvre des normes, et niveau de participation des OAP	Au moins 6 événements auxquels ont participé des personnes représentant 40 % des organisations membres de PAFA [2023 : 33%] [2024 : 48%] - sur la base des inscriptions

<i>Indicateurs clés de performance</i>	<i>Principales mesures de performance</i>	<i>Objectifs de performance clés</i>
		Les événements pouvant faire l'objet d'un co-marquage ont été co-marqués par au moins 30 % des organisations membres de la PAFA. [2023 : 22%] [2024 : 29%]
	7. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 3.91 / 5] [2024 4.00 / 5]
Objectif stratégique 3 : Équiper les OAP pour (a) développer et promouvoir la profession en tant que choix de carrière dynamique et attrayant ; (b) favoriser des comptables professionnels qui sont éthiques, compétents sur le plan numérique, axés sur la durabilité et préparés à répondre aux nouveaux besoins et opportunités de l'Afrique dans les secteurs public et privé ; et faire progresser la participation et le leadership des femmes au sein de la profession.		
Le PAFA a contribué à la mise en place de PAFA efficaces dans tous les pays d'Afrique .	8. Nombre de projets efficaces de développement des OAP	4
	9. Montant du financement pour le développement des OAP	1000 000 USD
	10. Nombre de nouveaux membres / associés du PAFA	2
	11. Nombre de membres de la PAFA ayant obtenu le statut de membre ou d'associé de l'IFAC	Soutien à tous les membres de la PAFA qui ont demandé une assistance pour leur candidature à l'adhésion à l'IFAC en 2025, afin d'assurer un résultat positif.
	12. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 3.80 / 5] [2024 : 4.15 / 5]

<i>Indicateurs clés de performance</i>	<i>Principales mesures de performance</i>	<i>Objectifs de performance clés</i>
La PAFA a contribué au développement de Comptables professionnels qui répondent aux besoins des Organisations de Comptables Professionnels et de la société.	13. Achèvement du cadre commun de compétences de base (CCCF) pour les futurs comptables en Afrique, niveau d'adoption du CCCF et niveau des nouveaux accords de reconnaissance mutuelle (ARM).	Achèvement de la CCCF
		2 OAP ont effectivement adopté la CCCF
		1 nouvel ARM a été établi
	14. Responsabilité des OAP dans la préparation et le service des professionnels de la comptabilité à tous les niveaux et dans tous les secteurs	Soutien à la mise en œuvre de l'ATQ dans 3 pays
		Soutien à la mise en œuvre du programme API dans 3 pays
	15. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre 2023 : 3.70 / 5] [2024 : 3.94 / 5]
<i>Objectif stratégique 4 : Améliorer la qualité et la Mobilité des services de Comptabilité professionnelle afin d'unifier la profession, de transformer son impact et de s'assurer qu'elle prospère dans la conduite du développement de l'Afrique.</i>		
Le PAFA a contribué efficacement à l'amélioration de la qualité de l'audit en Afrique.	16. Niveau d'adoption du guide PAFA QAR pour les OAP et les régulateurs	10 juridictions ont adopté et sont en train de mettre en œuvre ces orientations
		Une formation pour les réviseurs AQ a été développée et les réviseurs AQ de 10 juridictions ont été formés.
	17. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 3.78 / 5] [2024 : 3.91 / 5]

<i>Indicateurs clés de performance</i>	<i>Principales mesures de performance</i>	<i>Objectifs de performance clés</i>
La PAFA a contribué efficacement à ce que la profession comptable en Afrique joue le rôle qui lui revient dans l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine.	18. Nombre d'activités du PAFA contribuant au rôle de la profession comptable dans la ZLECAf et niveau de participation des OAP	Au moins 2 activités auxquelles participent 25% des membres de PAFA
	19. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 3.65 / 5] [2024 : 3.58 / 5]
<i>Objectif stratégique 5 : Promotion de la profession comptable en tant que moteur de la durabilité par la promotion de la pensée intégrée et de l'établissement de rapports sur la durabilité et de l'assurance en vue de soutenir le développement durable de l'Afrique.</i>		
Le PAFA a contribué efficacement à la promotion de la durabilité et de l'information intégrée en Afrique.	20. Nombre d'activités du centre d'excellence pour le développement durable et niveau de participation des OAP	Au moins 6 activités auxquelles ont participé des OAP/parties prenantes de tous les pays cibles concernés
	21. Montant du financement pour le Centre d'excellence pour le développement durable	500 000 USD
	22. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 3.89 / 5] [2024 : 3.94 / 5]
<i>Relations avec les parties prenantes</i>		
Les organisations membres de la PAFA sont engagées, apprécient les services de la PAFA et jouent leur rôle pour renforcer l'impact de ces services.	23. Pourcentage d'organisations membres ayant répondu à l'enquête de satisfaction des parties prenantes	80%

<i>Indicateurs clés de performance</i>	<i>Principales mesures de performance</i>	<i>Objectifs de performance clés</i>
	24. Pourcentage de croissance du nombre de followers sur LinkedIn	Augmentation de 10 % d'une année sur l'autre [31 décembre 2024 : 6 395]
	25. Mesures du site web (a) Nombre total d'utilisateurs du site web (b) Durée moyenne de l'engagement	Augmentation de 10 % du nombre d'utilisateurs d'une année sur l'autre Temps d'engagement moyen égal à la moyenne interprofessionnelle de 53 secondes
Le PAFA a exploité efficacement les relations avec les partenaires du réseau et d'autres parties prenantes au profit de ses organisations membres.	26. Nombre d'activités parrainées par les partenaires du réseau et d'autres parties prenantes	4 activités parrainées et/ou 50 000 USD provenant d'autres sources de revenus
Les organisations membres du PAFA se déclarent très satisfaites des services fournis par le PAFA.	27. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 3.85 / 5] [2024 : 4.22 / 5]
<i>Personnes, processus et technologie</i>		
Sur le plan interne, le PAFA dispose d'une structure de gouvernance et d'organisation et d'un modèle opérationnel plus solides et mieux adaptés, avec un personnel talentueux et pleinement engagé.	28. Enquête de satisfaction des parties prenantes	Augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 3.96 / 5] [2024 : 4.18 / 5]
	29. Rétention des employés et bien-être	Maintien de l'ensemble du personnel dont la note de performance est supérieure à 3,50 / 5 Le personnel a utilisé au moins 80 % des congés annuels qui lui ont été accordés.

<i>Indicateurs clés de performance</i>	<i>Principales mesures de performance</i>	<i>Objectifs de performance clés</i>
		Diminution du nombre de jours de maladie des employés d'une année sur l'autre
		Réunion annuelle du conseil d'administration, du comité ou du groupe consultatif Évaluation efficace : augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 4.09 / 5] [2024 : TBC / 5]
	30. Évaluation de l'efficacité d'un événement ou d'une réunion	Évaluation de l'efficacité des événements : augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 4.38 / 5] [2024 : 4.50 / 5] Évaluation de l'efficacité des réunions : augmentation de la note d'une année sur l'autre [2023 : 4.09 / 5] [2024 : 4.28 / 5]